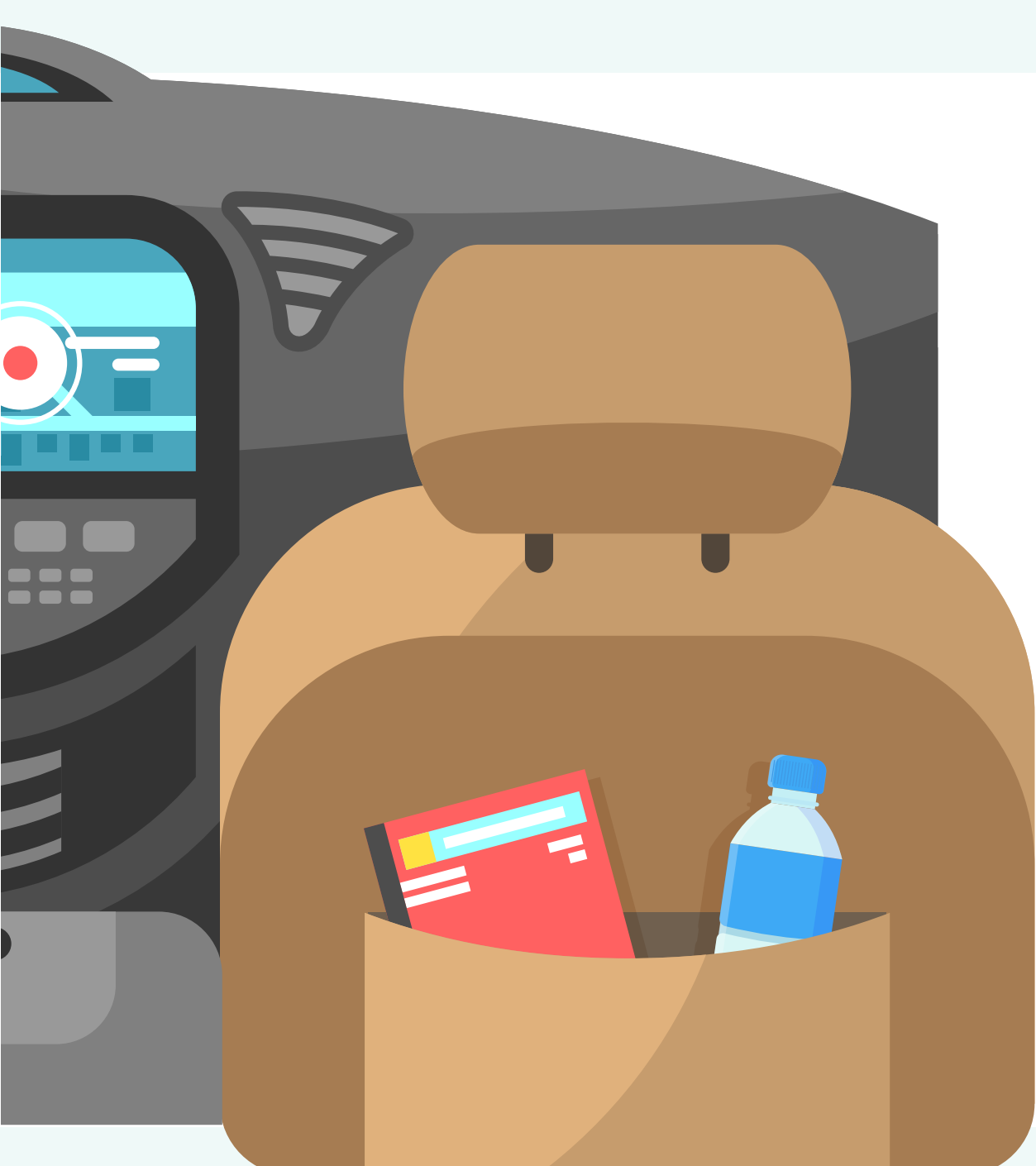




Le chargement du véhicule : c'est simple !

Pour améliorer votre tenue de route,
consommer moins de carburant et garantir
votre sécurité et celle des autres
automobilistes sur l'autoroute

Dans le coffre,
placez les bagages
les plus lourds
le plus bas possible.



Dans l'habitacle, fixez bien les objets

pour éviter qu'ils ne
se transforment
en projectiles en cas
de freinage brutal.

**Sur le toit, utilisez
exclusivement
des sangles** pour bien
arrimer le chargement
et assurer sa stabilité.
Assurez-vous que rien
ne flotte au vent.



Les conseils de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes
avec l'Automobile Club Association

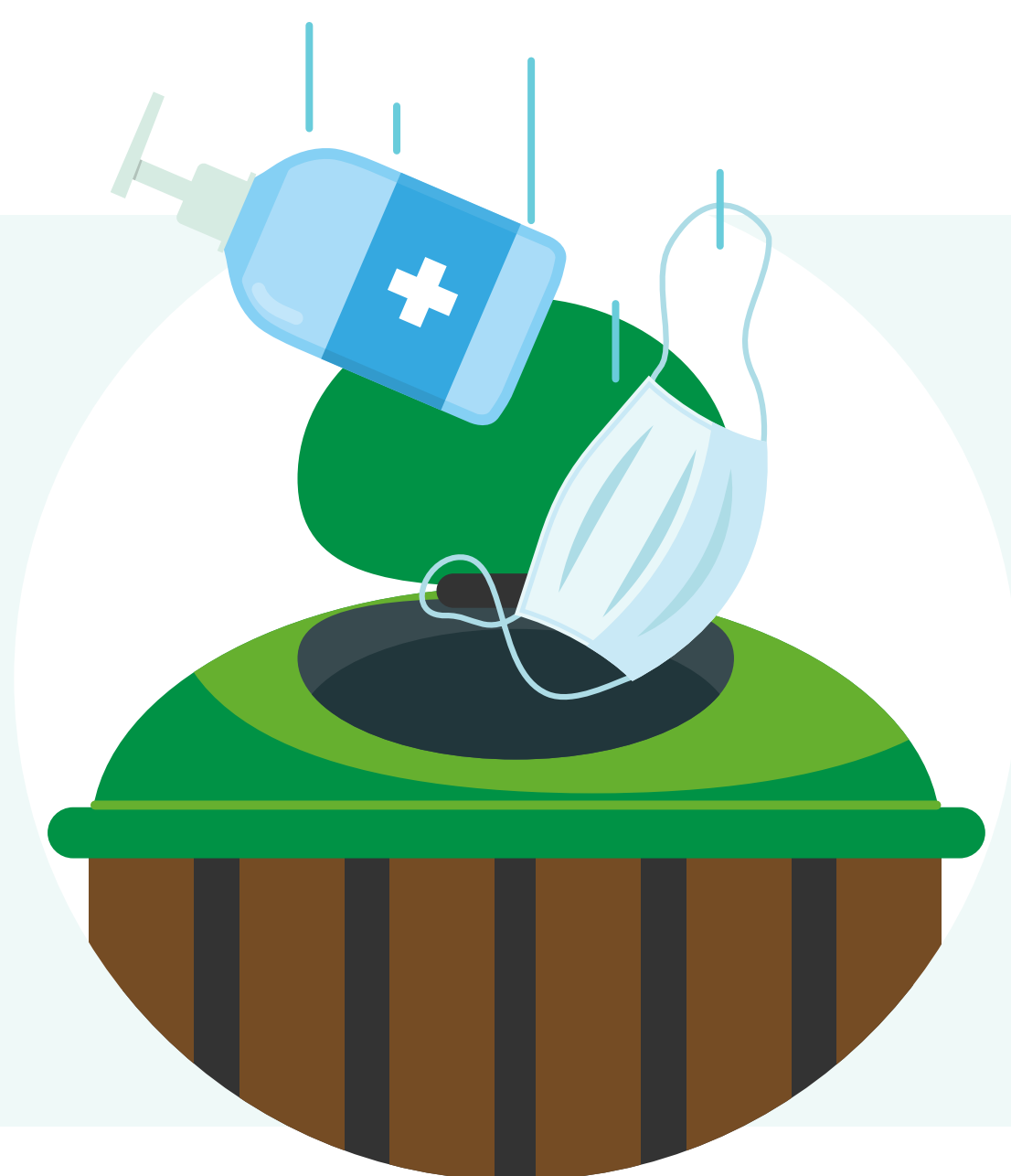


STOP ! Trop de déchets jetés sur les aires d'autoroutes



Adoptez le geste citoyen !

Un déchet jeté au sol est **une incivilité qui met en danger les autres usagers** et les agents qui doivent ramasser.

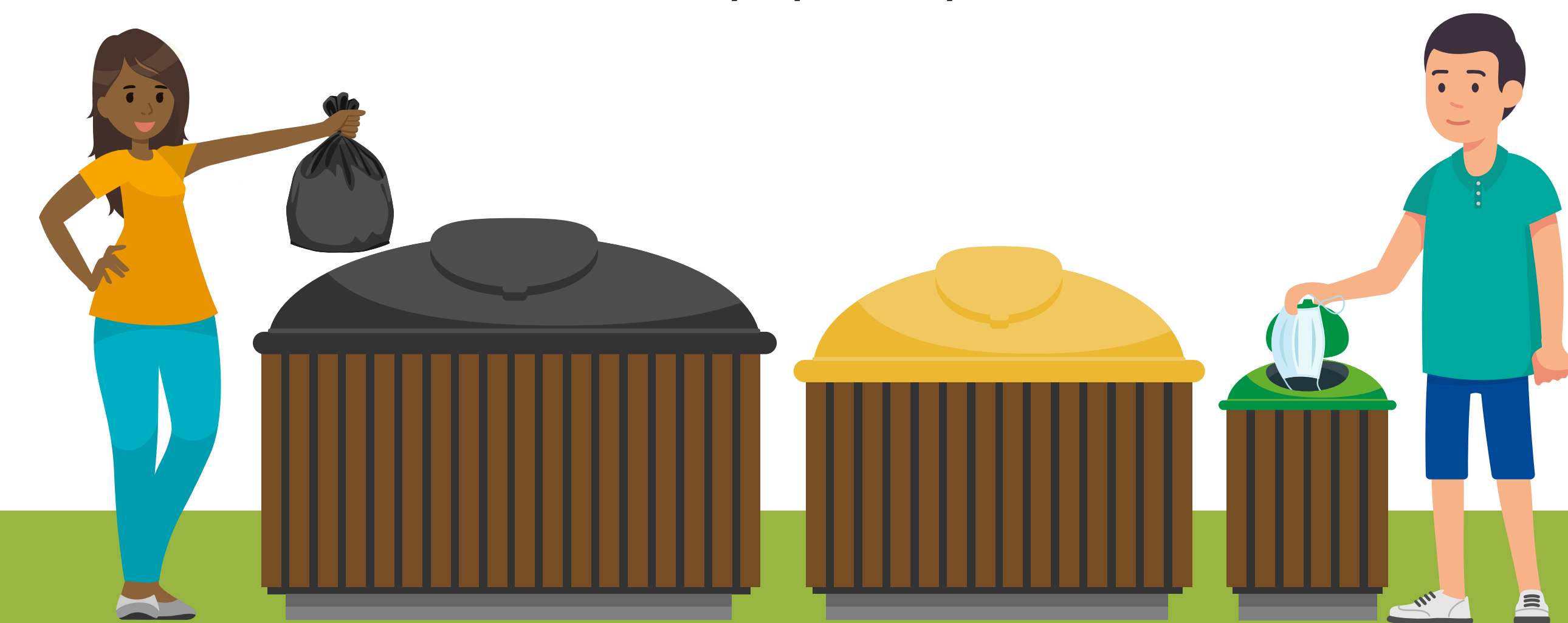


Vigilance santé !

Masques ou flacons de gel jetés au sol contribuent à la propagation du virus.

Une seule destination : la poubelle !

Profitez d'une pause pour jeter vos déchets.
100% des aires sont équipées pour le tri sélectif !



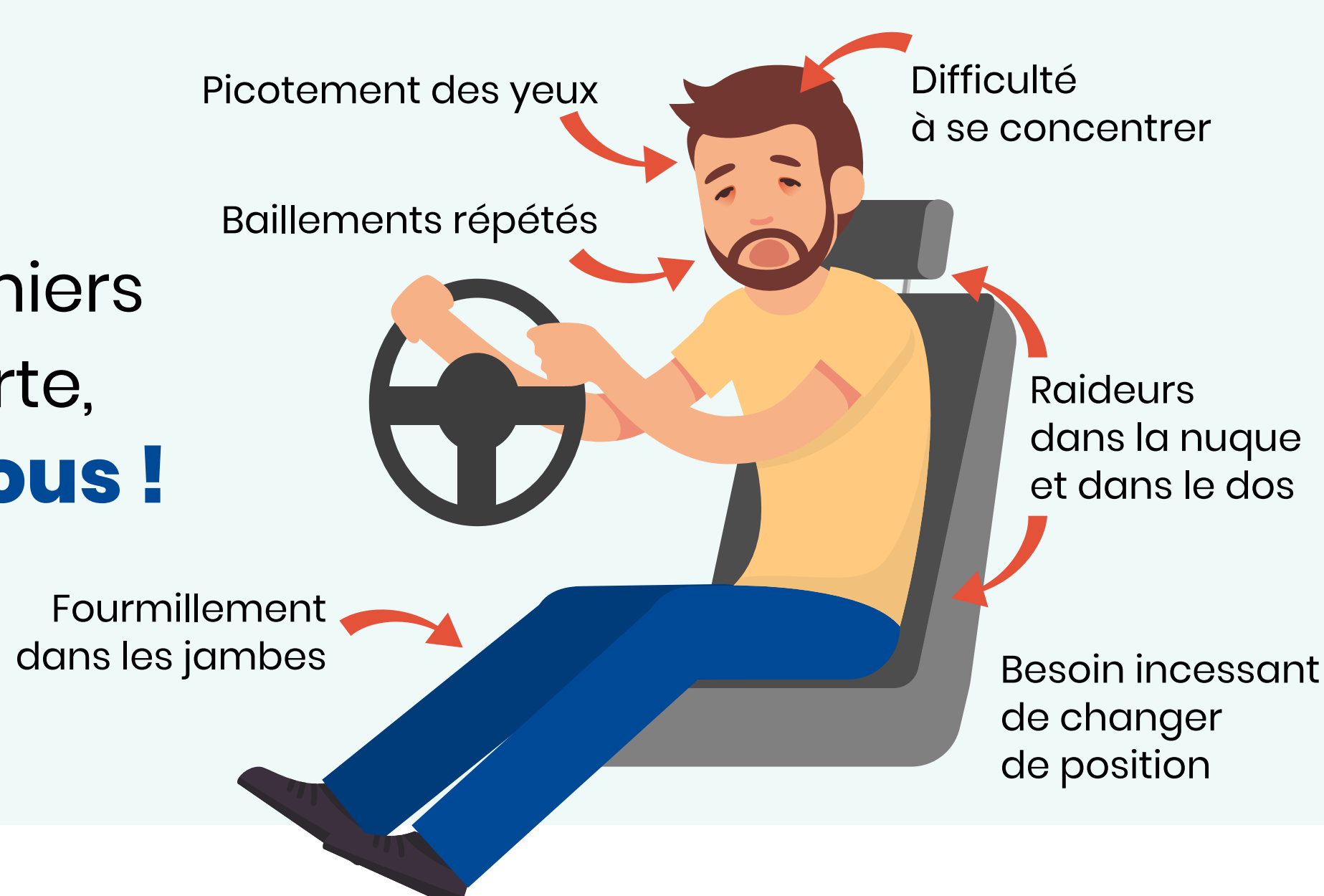
Les conseils de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes avec l'Automobile Club Association



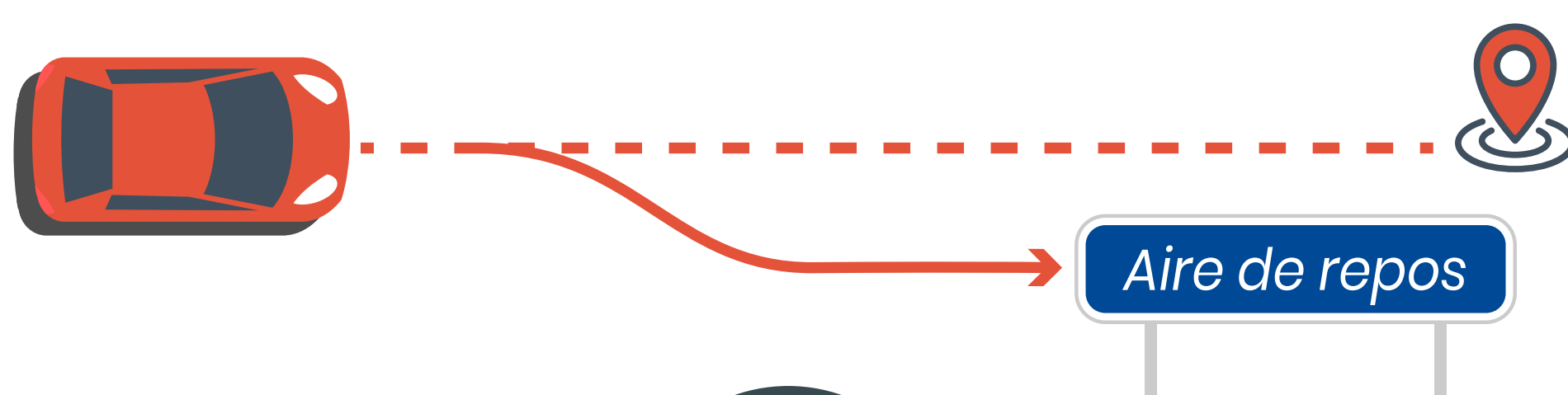
Somnolence au volant : attention danger !

Première cause d'accident mortel
sur autoroute

**Une seule
consigne :**
dès les premiers
signes d'alerte,
arrêtez-vous !



Même s'il ne vous reste que quelques kilomètres
à parcourir, **faites une pause sur une aire.**



Pour récupérer,
**faites une sieste
de 15 à 20 minutes.**



Après votre sieste,
**marchez et
hydratez-vous**
avant de reprendre
le volant en toute sécurité.

La veille du départ,
**dormez bien après un
repas léger sans alcool.**

Certains médicaments
sont contre-indiqués
pour la conduite.



Les conseils de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes
avec l'Automobile Club Association

LES DISPOSITIFS DE RETENUE ROUTIERS POUR VOUS RETENIR À LA VIE EN CAS D'ACCIDENT

Sur la route des vacances, la signalisation routière est là pour vous guider et
LES DISPOSITIFS DE RETENUE ROUTIERS SONT LÀ POUR VOUS PROTÉGER



ILS DOIVENT SATISFAIRE À DES NORMES QUI ATTESTENT DE LEUR EFFICACITÉ.

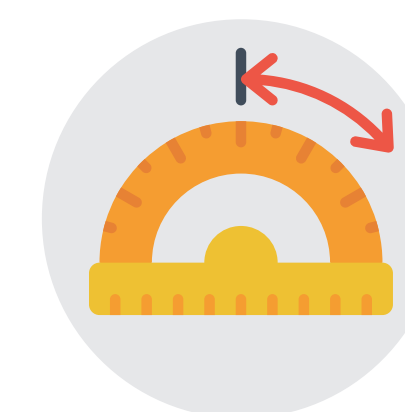
Le niveau de performance d'un dispositif de retenue routier est déterminé par la combinaison de 3 paramètres lors de l'essai de choc :



La **VITESSE** du véhicule au moment du choc

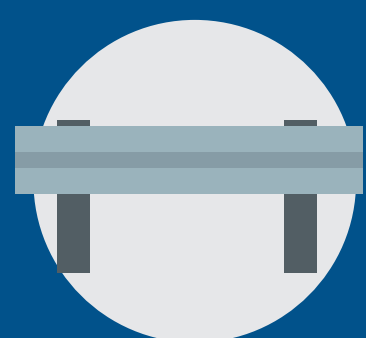


La **MASSE** du véhicule

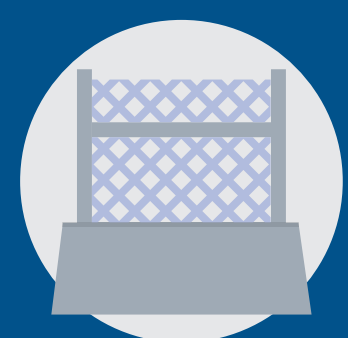


L'**ANGLE D'IMPACT**

ILS SONT DE DIFFÉRENTS TYPES :



Barrières de sécurité (métal, mixte bois-métal ou béton)



Barrières sur ouvrages d'arts (ponts)



Atténuateurs de choc



Garde-corps

ILS SONT CONÇUS POUR :



...atténuer les conséquences d'une sortie accidentelle de la chaussée pour les véhicules et leurs occupants

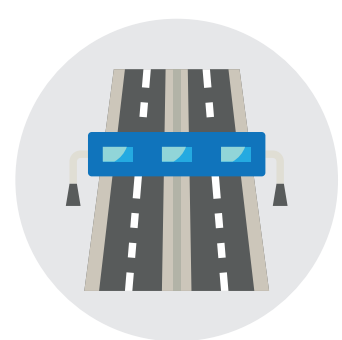


...isoler les obstacles



...protéger les zones riveraines, etc.

LEUR IMPLANTATION DÉPEND...



... du type de route et de trafic



... de la vitesse autorisée



... de la configuration de la route et des obstacles

IL EXISTE PLUSIEURS NIVEAUX DE PERFORMANCES

Les dispositifs de type H4 sont les plus performants. Ils permettent le niveau de retenue le plus élevé et d'éviter le franchissement de camions de 30 t et plus.

NIVEAU DE RETENUE TEMPORAIRE

Angle 8° ou 15°

T1
T2



1,3 t



T3



10 t



NIVEAU DE RETENUE NORMAL

Angle 20°

N1



1,5 t



N2



1,5 t

NIVEAU DE RETENUE ÉLEVÉ

Angle 15° ou 20°

H1



10 t



H2



13 t



H3



16 t



NIVEAU DE RETENUE TRÈS ÉLEVÉ

Angle 20°

H4a



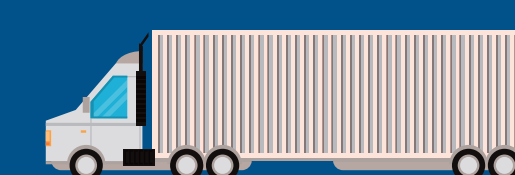
30 t



H4b



38 t



ROUTE DES VACANCES ET CONDUITE DE NUIT

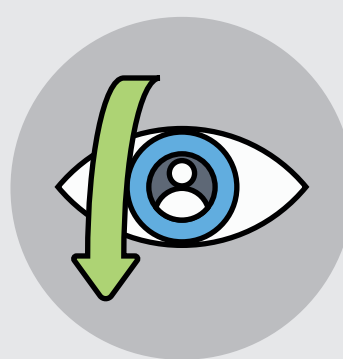
Des conseils pour y voir clair

LA NUIT, LES PERFORMANCES VISUELLES DIMINUENT



La faible luminosité crée un phénomène appelé « myopie nocturne » qui ne touche pas que les myopes. L'œil met plus de temps à « faire le focus »

CELA PEUT ENTRAÎNER ...



... une baisse temporaire de l'acuité visuelle de 1 à 3 dixièmes



... une réduction du champ visuel



... une dégradation de la vision des contrastes, des reliefs et des couleurs

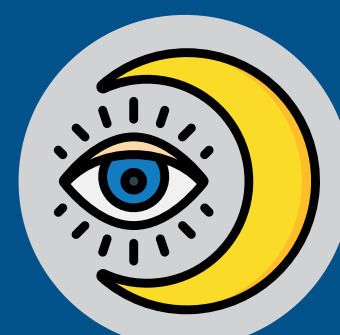
LES BONS RÉFLEXES



SOYEZ VIGILANT et adaptez votre vitesse et votre distance de sécurité avec les autres véhicules

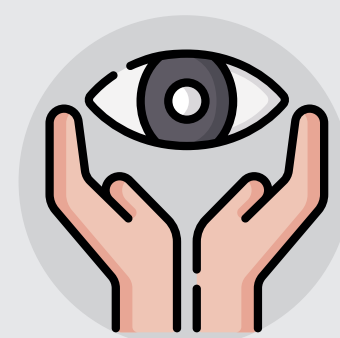


PORTEZ VOS LUNETTES de vue même si votre correction est légère



OPTEZ POUR DES VERRES SPÉCIALISÉS POUR LA CONDUITE DE NUIT : de teinte ambrée pour une meilleure perception des contrastes

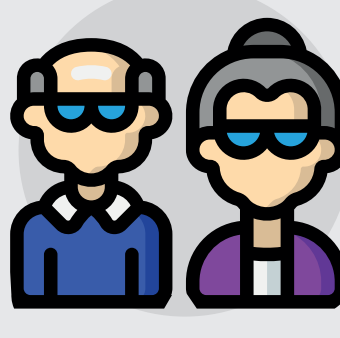
BON À SAVOIR



SE PROTÉGER DE L'ÉBLOUISSEMENT est important de jour comme de nuit



LES PHARES DES VOITURES OU L'ÉCLAIRAGE PUBLIC sont source d'éblouissement surtout si vous portez des lunettes



AVEC L'ÂGE, la récupération des fonctions visuelles après un éblouissement est plus lente

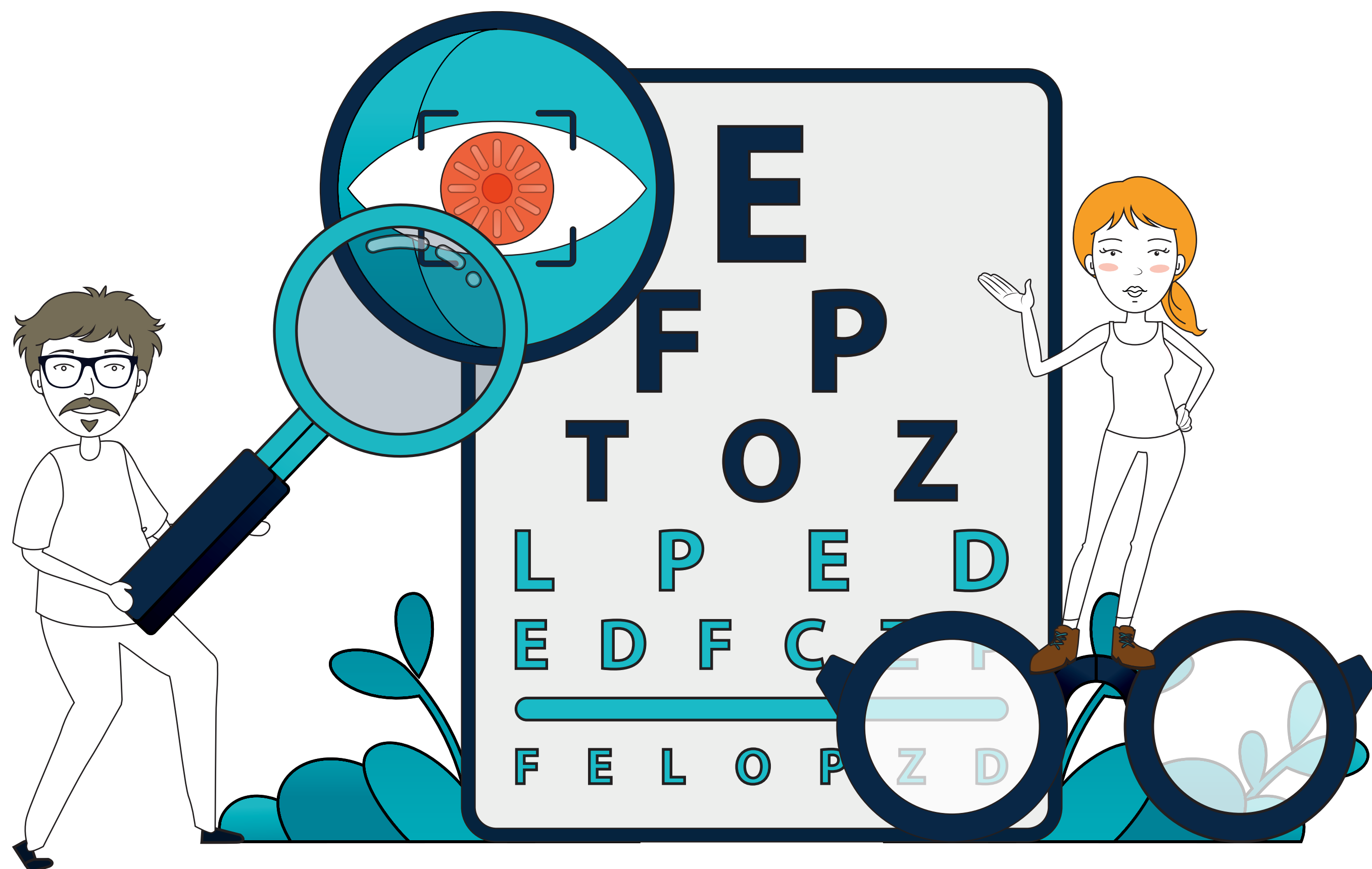


DES TRAITEMENTS DE VERRES EXISTENT pour limiter l'effet de halo lumineux venu des autres véhicules et de l'éclairage de la ville ou de la route. Demandez conseil à votre opticien

ROUTE DES VACANCES ET VISION

Ne « perdez pas de vue » votre sécurité

1 Avant de partir, contrôlez votre véhicule... ET VOTRE VUE !



ÉVALUEZ VOTRE VISION

et détectez un éventuel
trouble de la vue grâce à un
test de vue en ligne.

test-de-vue.essilor.fr



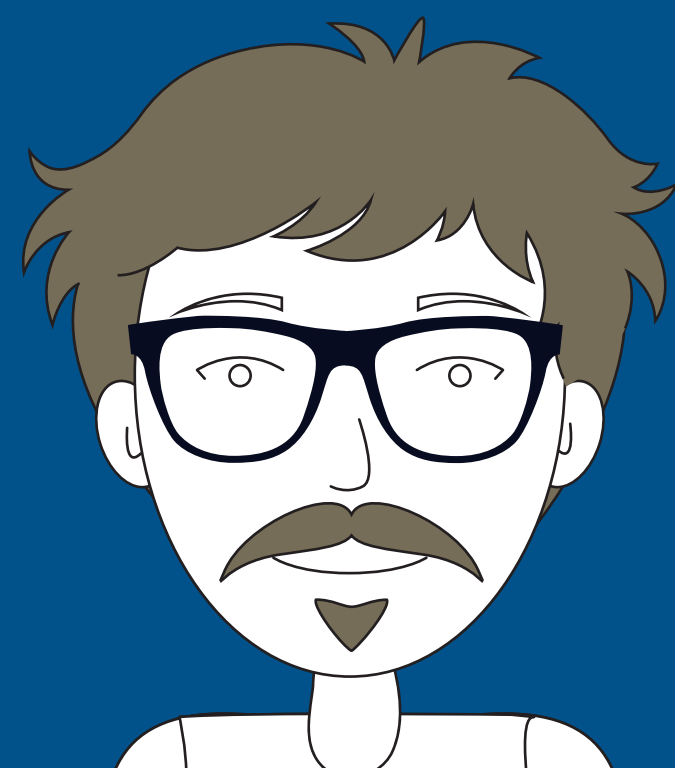
Ces tests ne remplacent pas une visite chez un professionnel de la vue
(ophtalmologues, opticiens, orthoptistes...)

2 PORTEZ VOS LUNETTES DE VUE même si votre correction est légère

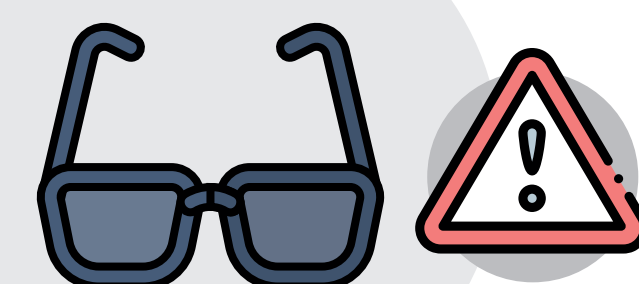
Vous portez des lentilles ?

Prévoyez une paire de lunettes sur vous
quand vous conduisez.

Les températures estivales et la climatisation
peuvent accentuer la sécheresse oculaire et
rendre le port des lentilles inconfortable.



3 PROTÉGEZ-VOUS DES UV ET DE L'ÉBLOUISSEMENT PORTEZ VOS LUNETTES DE SOLEIL ! Optez pour des verres adaptés à votre sensibilité (verres photochromiques, polarisants...)



Les verres solaires
de catégorie 4, les plus foncés,
sont inadaptés pour la conduite.



4 FAITES DES PAUSES RÉGULIÈRES pour votre vigilance et pour limiter votre fatigue visuelle

5 GARDEZ LES YEUX SUR LA ROUTE Distractions = danger



**PAS DE
SMARTPHONE**



GPS :

programmez votre trajet avant votre
départ et placez-le de manière à ce
qu'il n'obstrue pas votre visibilité

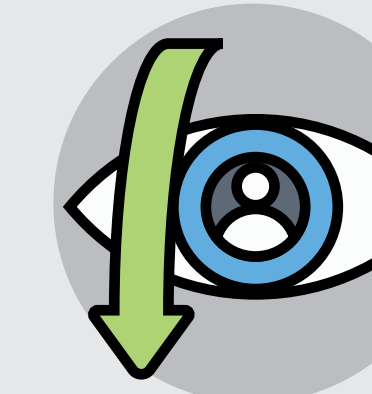
QUELQUES CHIFFRES POUR Y VOIR CLAIR



90 % des informations
nécessaires à la conduite
passent par la vue



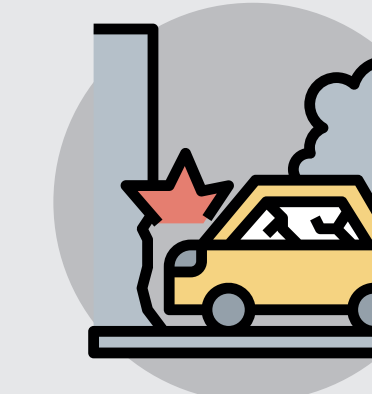
Sur 40 millions de conducteurs,
20% auraient
un défaut visuel non corrigé



Près d'1 million d'entre eux
roulent avec une **acuité des
2 yeux inférieure à 5/10^e**



25% des conducteurs
ne portent pas leurs
lunettes au volant



Près d'1/4 des accidents
de la route seraient liés
à des troubles de la vue

SOYEZ « ÉBLOUIS » PAR VOTRE ÉTÉ mais pas sur la route...

PROTÉGEZ-VOUS DES UV

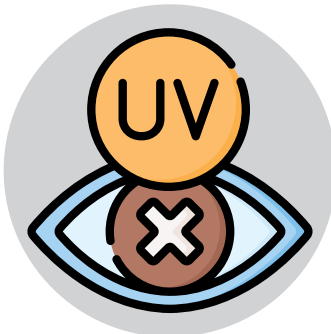


L'été, la lumière vive du soleil augmente le **BESOIN D'UNE PROTECTION UV**



À L'INTÉRIEUR D'UNE VOITURE :

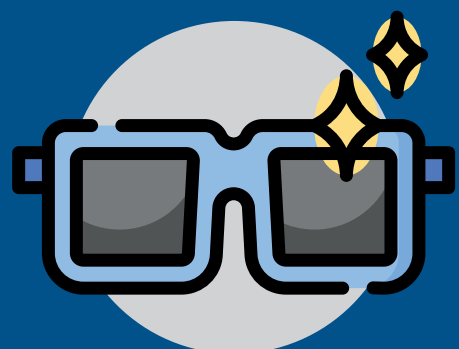
vous êtes exposé à la lumière du soleil sous tous les angles, même par temps nuageux : sous un ciel voilé, seuls 5 à 10 % des UV sont filtrés



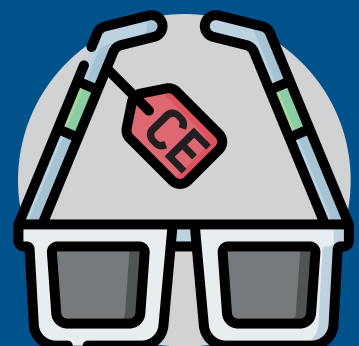
UN PARE-BRISE ANTI-UV ET DES VITRES TEINTÉES ne sont pas des protections suffisantes

PORTEZ DES LUNETTES DE SOLEIL !

BON À SAVOIR



LA TEINTE DE VOS VERRES ne vous protège pas des UV, mais de l'éblouissement



Vérifiez que vos lunettes portent un **MARQUAGE CE**

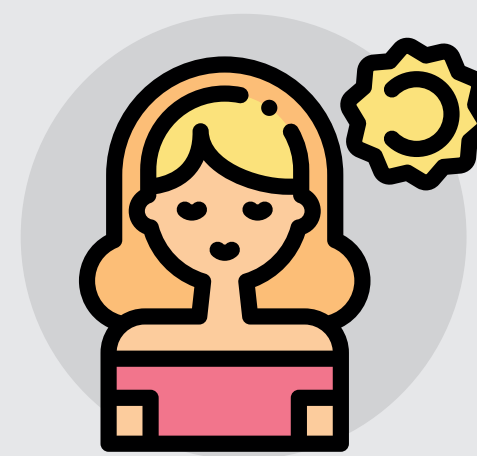


FIEZ-VOUS À L'INDICE E-SPF (Eye-Sun Protection Factor) qui va de 2 à 50+ : plus ce chiffre est élevé, meilleur est votre niveau de protection contre les UV

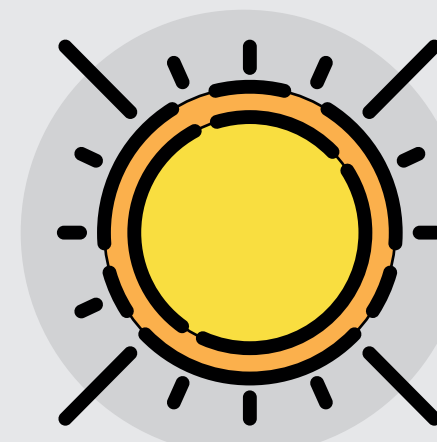


Les verres solaires de catégorie 4, les plus foncés, sont inadaptés pour la conduite

PROTÉGEZ-VOUS DE L'ÉBLOUISSEMENT



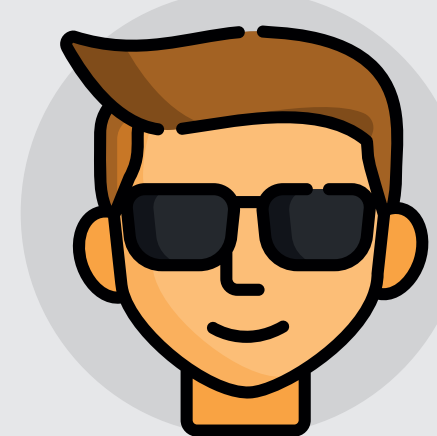
9 PERSONNES SUR 10 SONT SENSIBLES À LA LUMIÈRE et sont gênées quand elles sont éblouies



LES VARIATIONS DE LA LUMINOSITÉ par temps voilé, à la sortie d'un tunnel ou la lumière des phares des autres véhicules occasionnent **INCONFORT ET FATIGUE VISUELLE**



L'ÉBLOUISSEMENT = DANGER car il réduit votre temps de réaction



DES SOLUTIONS EXISTENT : OPTEZ POUR DES VERRES ADAPTÉS

- Les verres photochromiques sont des verres clairs qui s'obscurcissent selon la luminosité. Ils protègent de l'éblouissement et s'adaptent à toutes les conditions météorologiques. Certains sont même prévus pour se teinter même sous un pare-brise traité contre les UV !

- Les verres polarisants éliminent la lumière réfléchie par le bitume ou les véhicules alentour

ET SI ON CAMPAIT CET ÉTÉ ?

Avec la crise sanitaire, nous sommes nombreux à prévoir nos vacances différemment et à être tentés de **REJOINDRE LA FAMILLE DES « CARAVANIERS » ET DES « CAMPING-CARISTES »**.



Au-delà de l'argument « sécurité », c'est l'art de vivre qu'il incarne qui est apprécié par les adeptes de ce type de mobilité .

10 conseils pour bien faire connaissance avec cette mobilité/liberté et ses valeurs



Campons dans les **zones autorisées**



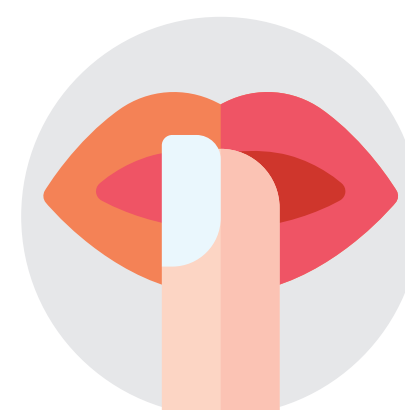
Entretien et vérifions notre véhicule avant chaque départ et ayons une **conduite adaptée**



Respectons le **Code de la route** et les règles de stationnement



Vidangeons les eaux noires et grises exclusivement dans les **endroits réservés**



Respectons la **tranquillité d'autrui**, de jour comme de nuit



Respectons aménagements et équipements, **ne laissons pas de trace de notre passage**



Respectons la **faune et la flore**



Adoptons un comportement éco-citoyen en consommant raisonnablement eau et autres ressources naturelles



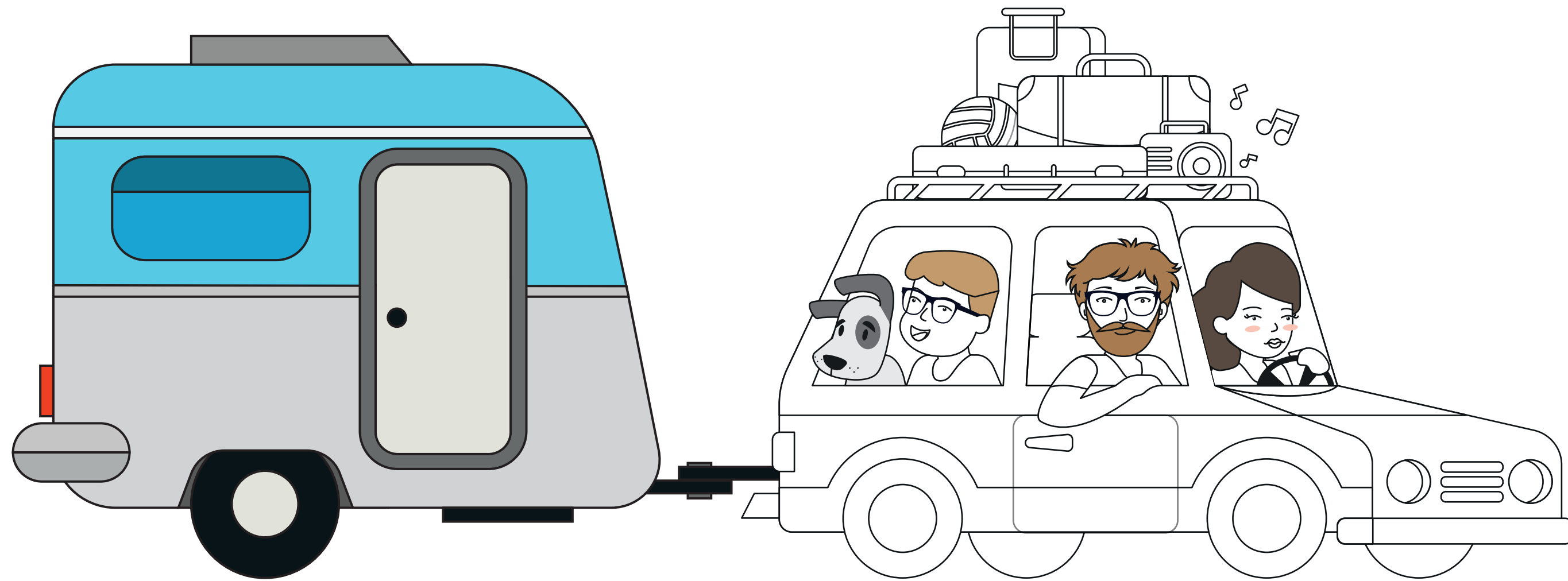
Respectons le **règlement** intérieur des terrains de camping



Faisons preuve de courtoisie, de solidarité et d'assistance entre campeurs

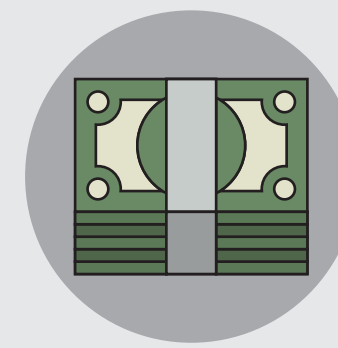
LES VACANCES EN CARAVANE

Je pars en vacances en tractant une caravane.
LA BOULE D'ATTELAGE, À LAISSER
OU À ENLEVER UNE FOIS ARRIVÉ ?



LE CODE DE LA ROUTE N'OBLIGE PAS À L'ENLEVER

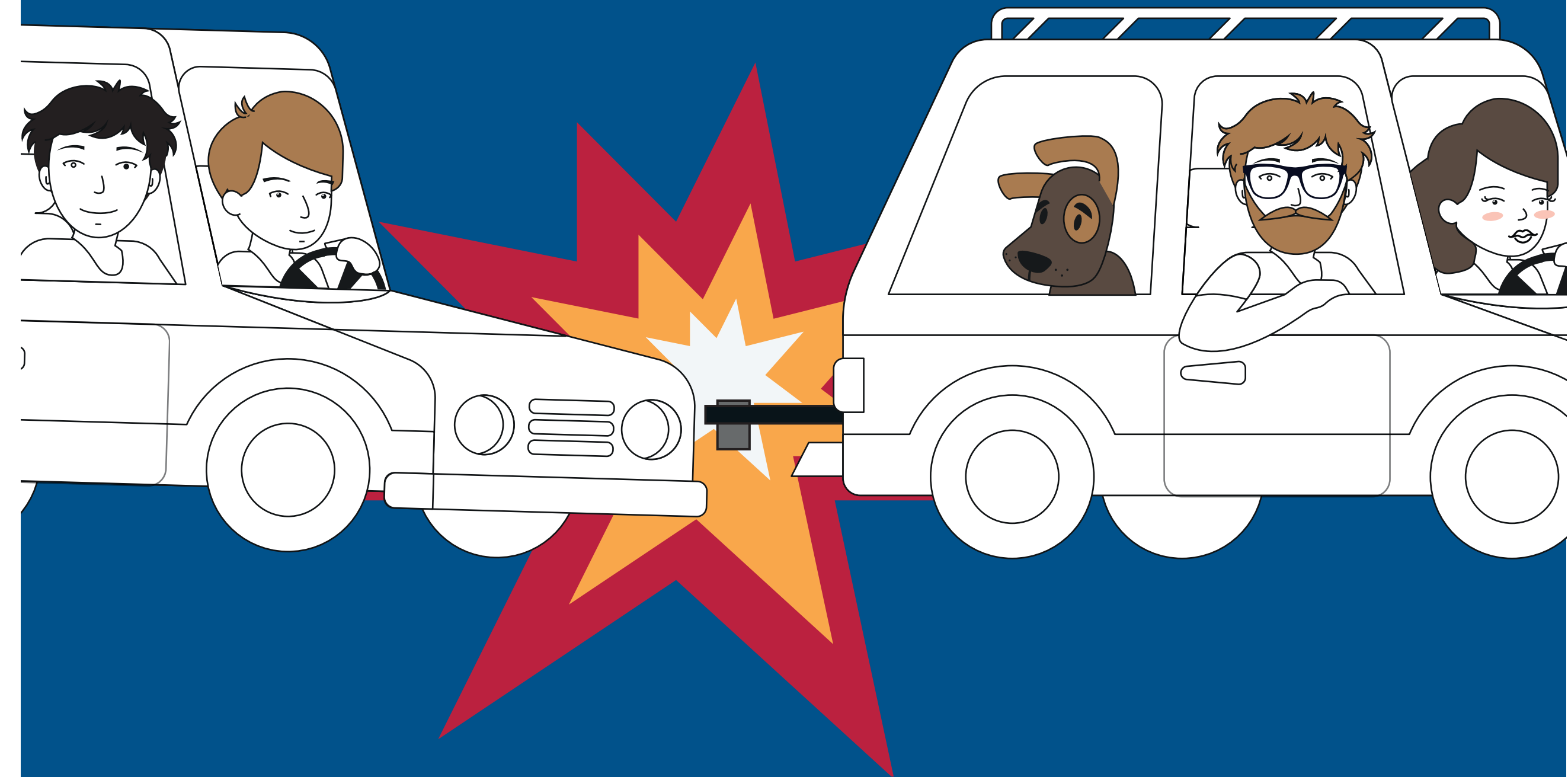
**À condition que la boule d'attelage
ne présente pas de parties saillantes,
tranchantes ou pointues
susceptibles d'aggraver le risque
d'accident corporel en cas de collision**



DANS LE CAS
CONTRAIRE
VOUS RISQUEZ
68 € d'amende

RUMEUR

**EN CAS D'ACCROCHAGE,
LA BOULE D'ATTELAGE N'ENGAGE PAS
AUTOMATIQUEMENT VOTRE RESPONSABILITÉ**



**Les responsabilités sont déterminées par les seules circonstances
de l'accident (position des véhicules, signalisation, manœuvres...)
qui doivent être reproduites avec précision sur un constat amiable**

C'EST EN CAMPING-CAR QUE VOUS ALLEZ PASSER L'ÉTÉ ?
Tour d'horizon des points à ne pas négliger
pour circuler en toute liberté et sécurité.



AVOIR LE BON PERMIS

* PTAC = poids total autorisé en charge



Camping-car
PTAC* ≤ 3,5 t :
permis B



Camping-car PTAC* > 3,5 t :
• **permis B** délivré avant le 20/01/1975
+ code 79 inscrit sur le permis
• **permis C1** (jusqu'à 7,5 t)

PAS D'IMPASSE SUR L'ASSURANCE

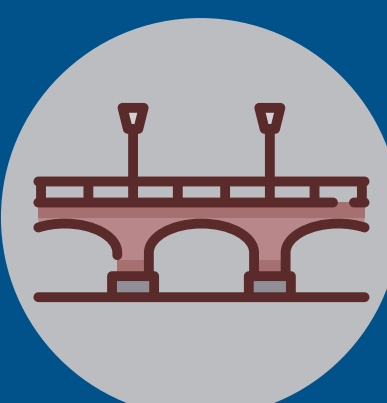


Un camping-car
doit **obligatoire-**
ment être assuré.



Vérifiez que les bonnes garanties
(vol, incendie...) figurent dans votre
contrat et que vos aménagements
et équipements sont bien couverts.

PENSEZ AU GABARIT DE VOTRE CAMPING-CAR QUAND VOUS ROULEZ



Ayez toujours à l'esprit la hauteur limite avant de vous engager
sous un pont, dans un tunnel, dans un parking, à une barrière
de péage... **Un camping-car mesure en moyenne 3 m de haut !**

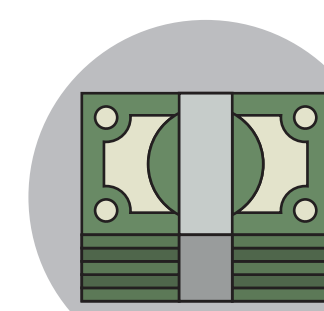
ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES À BORD



Triangle de signalisation



Gilet de sécurité



VOUS RISQUEZ...

- **11€** d'amende par équipement manquant
- **135 €** d'amende en cas de non utilisation des équipements en situation d'urgence

OÙ STATIONNER ?

Sur la voie publique



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE
pas de stationnement gênant, dangereux
ou abusif. Vérifiez et respectez les arrêtés
municipaux



RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT
pas de stationnement sur les rivages de la
mer, les sites classés, dans les bois, forêts et
parcs classés par un plan local d'urbanisme...

Sur les terrains privés



STATIONNEMENT LIBRE
dans les bâtiments et sur le terrain
de résidence de l'utilisateur



**STATIONNEMENT AVEC ACCORD
DU PROPRIÉTAIRE**
sur toute autre parcelle privée



LA BONNE SOLUTION : L'AIRE DÉDIÉE

Ces aires sont équipées de bornes de services
permettant vidange et approvisionnement
en eau, collecte des déchets...

MES VACANCES EN CAMPING-CAR

PARTIE 2/3

C'EST EN CAMPING-CAR QUE VOUS ALLEZ PASSER L'ÉTÉ ?
Circulez en toute liberté et sécurité
en respectant les limitations de vitesse



RAPPEL DES LIMITATIONS DE VITESSE
applicables aux titulaires du permis de conduire depuis
plus de 3 ans, sauf signalisation contraire.



Vitesse applicable pour la conduite de CAMPING-CARS DE MOINS DE 3.5 T

	130 km/h	110 km/h	80 km/h	90 km/h	50 km/h
	110 km/h	100 km/h	80 km/h	80 km/h	50 km/h
	50 km/h	50 km/h	50 km/h	50 km/h	50 km/h



Vitesse applicable pour la conduite de CAMPING-CARS DE PLUS DE 3.5 T ET JUSQU'À 12 T

			Autres routes	
	110 km/h	100 km/h	80 km/h	50 km/h
	110 km/h	100 km/h	80 km/h	50 km/h
	50 km/h	50 km/h	50 km/h	50 km/h

LÉGENDE

Autoroutes	Routes à 2 chaussées séparées par un terre-plein central	Sections de route comportant au moins 2 voies de circulation
Routes à double sens sans terre-plein central	Agglomération	Beau temps
		Pluie
		Visibilité < 50 m



Plus le véhicule est lourd, plus le temps et la distance de freinage sont allongés. Respectez les distances de sécurité avec les autres véhicules

MES VACANCES EN CAMPING-CAR

PARTIE 3/3

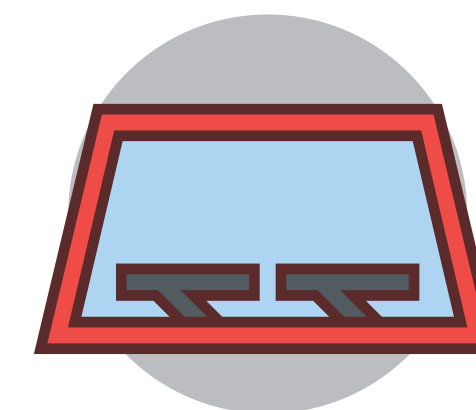
C'EST EN CAMPING-CAR QUE VOUS ALLEZ PASSER L'ÉTÉ ?
Pour circuler en toute liberté et sécurité n'oubliez pas
de faire un « check-up » du véhicule avant le départ.



VÉRIFIEZ LE BON ÉTAT ET LE FONCTIONNEMENT



Pneumatiques
et roue de secours

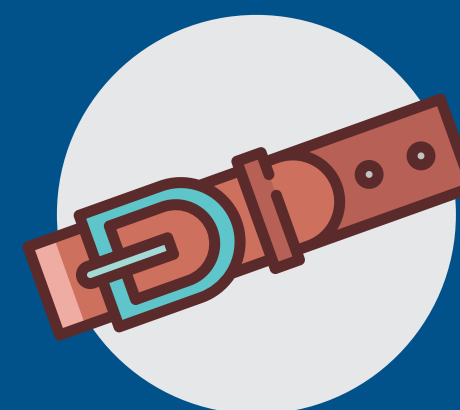


Pare-brise, balais
d'essuie-glace



Éclairage

CHARGEMENT SÉCURISÉ



Attachez vos bagages

de façon à ce qu'ils ne deviennent pas des
projectiles en cas de freinage brusque



Le chargement des objets encombrants

(*planche à voile, vélos, etc.*) ne doit pas dépasser
le pare-choc avant, et ne doit pas déborder à l'arrière
de plus de 3 m, ni cacher feux et plaque
d'immatriculation



À l'intérieur, **répartissez bien vos charges**, fermez
les fenêtres et lanterneaux, les portes de placards,
rangez ou calez ce qui pourrait tomber en route

Autos-vélos : conseils croisés pour plus de sécurité À l'école à vélo !

« À l'école à vélo », c'est possible toute l'année... enfin presque.

La pratique du vélo a explosé avec la crise sanitaire, et notamment pour aller travailler.

Mais avec la rentrée, c'est aussi pour aller à l'école
que l'on peut l'enfourcher.



ALLER À L'ÉCOLE À VÉLO

5 conseils aux parents et aux enfants pour un apprentissage sûr et responsable



1. Préparer et tester son itinéraire maison-école pour plus de confiance et de sécurité



2. Repérer et identifier la signalisation routière du trajet pour bien la comprendre et l'assimiler



3. Respecter le Code de la route



4. S'organiser pour partir à l'heure et éviter de prendre des risques sur le trajet par peur d'être en retard

5. Rester visible de jour et de nuit grâce à :



Des équipements du vélo : lumière, réflecteurs, écarteur de danger rétro réfléchissant...



Des habits clairs et un gilet rétro réfléchissant



Un casque de couleur claire



Des accessoires (stickers à coller sur son sac...)

ALLER À L'ÉCOLE EN VOITURE

Déposer ses enfants à l'école en voiture, oui mais pas n'importe comment !

Ayons un comportement exemplaire qui inspirera positivement celui des futurs conducteurs.



Renforcer sa vigilance aux abords des écoles qui sont fréquentés par des enfants qui n'ont ni la perception du danger, ni la taille d'un adulte.



Apaiser sa conduite et respecter le Code de la route .



Non au stationnement sur trottoir, passage piétons ou en double file : même le temps de déposer votre enfant c'est interdit, dangereux et source de tensions.



Organiser son déplacement pour partir et arriver à l'heure à l'école : sérénité et sécurité garanties.

Les abords des écoles, un espace à sécuriser:

L'accès à l'école peut être problématique, voire dangereux : embouteillages, infrastructures non adaptées (passages piétons, signalisation insuffisante, manque de visibilité...)

53,8 % des usagers estiment que les abords de l'école de leurs enfants ne sont pas suffisamment sécurisés.*

VOUS ÊTES DANS CE CAS ?

Faites remonter ces informations auprès de la ville concernée ou d'associations telles que l'Automobile Club Association et le CADR67 qui peuvent relayer vos témoignages afin d'œuvrer collectivement en faveur d'une route plus sûre pour tous.

*sondage Automobile Club Association - septembre 2019

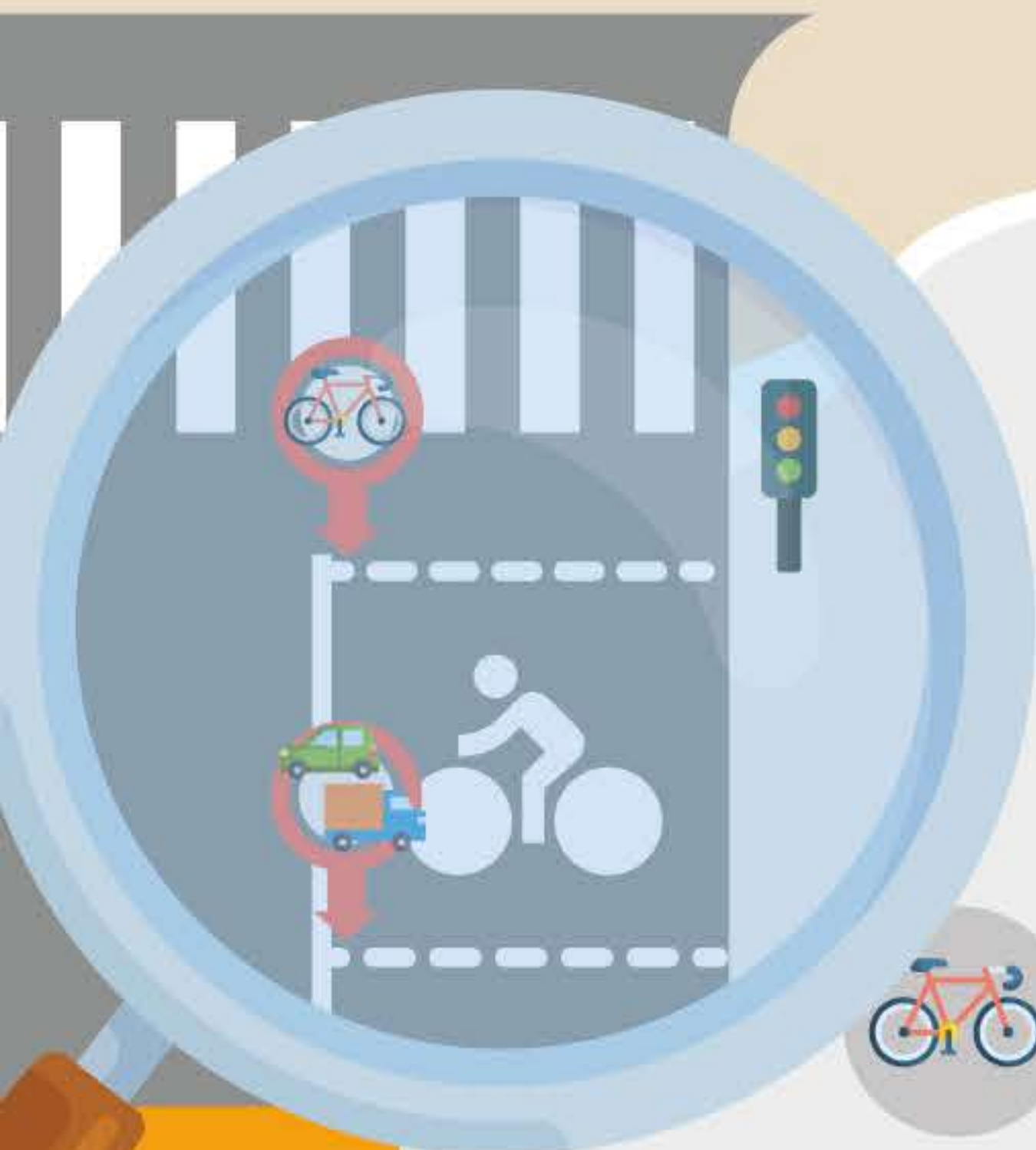


Autos-vélos : conseils croisés pour plus de sécurité

Focus sur le « sas vélo »

La route est un espace commun qui se partage entre usagers très différents. L'infrastructure et la signalisation peuvent nous aider à mieux cohabiter en toute sécurité.

Le « sas vélo » en est un bon exemple. Mais ce dispositif est encore **trop peu connu et donc trop peu respecté**.
On vous aide à devenir des as du sas.



Le « sas vélo » c'est quoi ?

Il se situe avant un feu tricolore et est composé de 2 lignes en pointillés au sol avec un pictogramme blanc représentant un vélo au centre. Ces 2 lignes représentent des lignes d'arrêt :

1 pour les cycles et les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

1 pour les autres catégories de véhicules.



Le sas vélo peut être autorisé pour les cyclomoteurs mais ce n'est pas automatique.

Ce sont les villes qui décident de les installer.

C'est un espace réservé qui permet aux cyclistes et utilisateurs d'EDPM d'être dans une position avancée et sécurisée par rapport aux autres usagers de la route à un feu rouge pour :



Mieux voir et surtout être vu et éviter le phénomène de l'angle mort



Pouvoir démarrer avant les véhicules à moteur et s'insérer en toute sécurité dans le flux de la circulation



Être moins exposé aux gaz des pots d'échappement



AUTOMOBILISTES,
respectez cet espace réservé et facilitez-en l'accès.



Le feu est vert mais le trafic est encombré et le conducteur est immobilisé dans le sas vélo :
35 € d'amende (R.415-2 Code de la route)



Le feu est rouge. Tout conducteur doit marquer l'arrêt absolu en respectant la ligne d'arrêt.
135 € d'amende, retrait de 4 points, possible suspension du permis de conduire (R.412-30 Code de la route)



Le non-respect du sas vélo peut être constaté par vidéo-verbalisation sans interception du conducteur.



CYCLISTES,
ne remontez pas la file de véhicules par la droite.

C'est interdit et dangereux. Le dépassement se fait par la gauche.



Le cycliste peut remonter par la droite si une bande cyclable est matérialisée sur la chaussée.



Ces règles ne sont pas toujours simples à appliquer en pratique, restons attentifs les uns aux autres avec du bon sens et de la bienveillance.

Autos, vélos : conseils croisés pour plus de sécurité

Avec l'arrivée des beaux jours et la crise sanitaire du COVID-19, l'usage du vélo va changer de « braquet », notamment pour vos trajets domicile-travail. Et si on s'y essayait avec le CHALLENGE AU BOULOT À VÉLO (15 au 28 juin 2020) créé et organisé par le CADR67 à Strasbourg ?



CONSEILS CROISÉS

POUR CIRCULER ET COHABITER EN TOUTE SÉRÉNITÉ ET SÉCURITÉ

Un Code de la route RESPECTÉ PAR TOUS

Automobilistes, deux-roues motorisés, cyclistes, piétons, nous sommes tous soumis aux règles du Code de la route. **Les respecter c'est garantir sa sécurité et celle des autres. C'est prendre en compte la vulnérabilité des plus fragiles. PARTAGEONS LA ROUTE.**

L'angle mort, UN ANGLE QUI PORTE BIEN SON NOM

QUAND NOUS
SOMMES
AUTOMOBILISTES



Signaler tout changement de direction avec son clignotant et **SUFFISAMMENT TÔT AVANT LA MANŒUVRE**



Vérifier notre angle mort

- en contrôlant (et bien) nos rétroviseurs
- mais aussi en tournant la tête



à chaque changement de direction



au moment de quitter un stationnement



en ouvrant la portière de sa voiture

ASTUCE



Ouvrons notre portière côté conducteur avec notre MAIN DROITE.

Cela oblige à faire pivoter le haut du corps. **RÉSULTAT** : une vision plus large et la garantie de voir un cycliste, un motard, un piéton circulant à proximité.

UN PENSE-BÊTE PAS BÊTE



Un sticker peut nous rappeler à chaque instant de "penser vélos, motos, piétons et rétros" !

Demandez **GRATUITEMENT** votre planche de stickers en ligne : www.ac-a.fr/pensezretros ou dans les bureaux du CADR67 et de l'ACA à Strasbourg

QUAND NOUS
SOMMES
CYCLISTES



Penser à établir le contact visuel avec le conducteur du véhicule **AVANT DE S'ENGAGER DANS UNE INTERSECTION**



Rester visible DE JOUR COMME DE NUIT, avec des éclairages et des systèmes de signalisation adaptés et en état de marche



AUX INTERSECTIONS, se placer un peu en avant des véhicules pour être vu



Ne jamais dépasser un véhicule EN TRAIN DE MANŒUVRER

